

Procès-verbal de l'assemblée publique
COMMISSION SUR LES FINANCES ET L'ADMINISTRATION (volet agglomération)

Mercredi 21 mai 2025, à 14 h

En webdiffusion à l'adresse ville.montreal.qc.ca/consultation-prebudgetaire-2026

PRÉSENCES

M. Pierre Lessard-Blais, présidence
M. Georges Bourelle, vice-présidence
M. Laurent Desbois, vice-présidence
M. Younes Boukala, membre
Mme Julie Brisebois, membre
Mme Lisa Christensen, membre
M. Alan DeSousa, membre
M. Benoit Gratton, membre
Mme Vicki Grondin, membre
Mme Virginie Journeau, membre

ABSENCES

Mme Nathalie Goulet, membre
Mme Julie Roy, membre

Le quorum est atteint.

1. Mot d'ouverture et présentation du déroulement de la séance

Le président de la Commission sur les finances et l'administration, M. Pierre Lessard-Blais, déclare l'assemblée ouverte à 14 h 05. Il remercie les personnes présentes en visioconférence d'assister à cette séance d'audition des opinions, un exercice démocratique annuel.

M. Lessard-Blais invite les membres de la Commission à se présenter et excuse l'absence de deux commissaires qui ne peuvent être présentes.

Il rappelle l'axe de la réflexion de la consultation prébudgétaire 2026 et souligne que tous les mémoires seront considérés. Il invite les personnes intéressées à faire parvenir leur opinion écrite d'ici la fin de la journée au secrétariat des commissions permanentes.

Il annonce enfin l'assemblée publique virtuelle pour l'adoption des recommandations, le 5 juin, qui seront ensuite déposées au conseil municipal du mois de juin.

2. Adoption du projet d'ordre du jour

Le président soumet le projet d'ordre du jour aux membres de la Commission.

Sur une proposition de M. Younes Boukala, appuyée par M. Benoit Gratton, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

3. Consultation prébudgétaire 2026

3.1 Dépôt des mémoires et opinions écrites ne faisant pas l'objet d'une présentation

Le président rappelle que tous les mémoires et avis présentés à la Commission seront disponibles en ligne. Il annonce de plus le dépôt de plus d'une cinquantaine d'avis courts sur le page web de la consultation.

3.2 Audition et dépôt des mémoires et opinions (1^{re} partie)

Le président décrit le déroulement de la séance consacrée à l'audition des mémoires et opinions. Il rappelle quelques consignes aux intervenants et invite le premier intervenant inscrit à l'horaire à prendre la parole.

- **Conseil régional de l'environnement de Montréal¹**

M. Blaise Rémillard, directeur général par intérim du Conseil régional de l'environnement de Montréal (CRE), remercie la Commission de la tenue de l'exercice. Il présente les principales propositions de son organisation à l'aide d'une [projection à l'écran](#).

Le président le remercie et ouvre une période de questions et commentaires des commissaires.

Commissaires	Questions / Commentaires
Vicki Grondin	Remercie pour la présentation et pour les suggestions très intéressantes et ambitieuses. Souligne que Lachine est un quartier excentré qui a beaucoup moins de desserte en transport en commun. Affirme qu'il est difficile de justifier les tarifs modulés ou le stationnement sur rue en fonction de la réalité du territoire et que les citoyens ont l'impression d'être mal desservis et sont un peu désillusionnés. Pense que les recommandations sont davantage applicables aux quartiers centraux, mais dans les quartiers excentrés, on entend que les gens retournent à l'auto solo. Aborde la question de l'axe communicationnel.

¹ Cette présentation et les suivantes peuvent être visionnées en différé sur la liste de lecture YouTube de la Commission, à <https://youtu.be/YYqUP9zOqkE?si=AkXqtckDIzGfZK26>.

Pierre Lessard-Blais

Affirme qu'un parti politique à l'Assemblée nationale a fait la proposition d'harmoniser le prix de l'essence à la pompe avec les autres provinces canadiennes. Il ne s'agirait pas d'une abolition de la taxe carbone, mais d'une réduction ou d'une élimination de la TVQ imposée sur l'essence ou sur la taxe sur les carburants, ou encore de payer une indemnité aux consommateurs. Selon les estimations, la mesure peut représenter entre 800 M\$ et 3 G\$ de coûts pour les finances publiques. Demande comment cette proposition est accueillie par le CRE.

Le président remercie M. Blaise Rémillard et demande à recevoir la présentation du CRE.

- **Orlando Nicoletti**

Le président invite M. Orlando Nicoletti, étudiant et chercheur universitaire sur la sécurité publique, à prendre la parole. M. Nicoletti indique que sa présentation fonctionne en tandem avec celle de M. Ted Rutland, qui prendra la parole par la suite. Il demande à la Commission de recommander une série d'investigations dans les dépenses du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM). Il lui semble primordial de s'assurer que l'argent du SPVM est bien investi et nomme quatre formes d'action policières dispendieuses :

- 1- La lutte aux incivilités et le profilage social qui en découle;
- 2- Le démantèlement des campements;
- 3- Les interventions policières (*street checks*) menées à l'extérieur d'une enquête policière;
- 4- La gestion des manifestations.

Il demande à la Commission d'opérer une analyse sérieuse et de rendre les données de ces coûts publiques et transparentes.

Le président ouvre une période de questions et commentaires des commissaires.

Commissaires	Questions / Commentaires
Alan DeSousa	Remercie pour la présentation, très intéressante. Demande de préciser où le dossier des interpellations aléatoires, les <i>street checks</i>, en est rendu — à la Cour suprême du Canada ou Cour d'appel. Mentionne que le jugement auquel le présentateur fait allusion concerne les interpellations routières, mais que si la cause se rend à la Cour d'appel ou la Cour suprême, il y aura des interventions ou, dans le jugement même, il y aura un élargissement qui touchera à toutes sortes d'interpellations. Est d'avis que ça ne sera pas étudié de façon étroite, sachant que d'autres interventions peuvent causer de la discrimination. La portée du jugement devrait clarifier la notion discriminatoire et exigera que ce genre d'activité cesse.

	Rappelle que le présentateur suggère une enquête sur les dépassements budgétaires du SPVM, année après année, sans imputabilité ou justification. Demande à M. Nicoletti s'il a des suggestions ou des points à faire auprès de la Commission sur la façon dont cette enquête peut se faire. Quelles modalités pourraient être envisagées ? À titre d'exemple, il mentionne les coûts de temps supplémentaire et demande quelle portion pourrait être justifiable et quelle partie doit être réduite. Il précise que les membres de la Commission ne font pas ce genre d'enquête. Affirme que le maire Bourelle a demandé à maintes reprises qu'un déficit récurrent soit budgétisé.
Pierre Lessard-Blais	Demande des comparaisons entre le SPVM et le Service de police de Vancouver. Se dit sensible à la question soulevée sur les dépassements de coûts et souhaite avoir toutes les informations complémentaires disponibles, par exemple sur la Ville de Vancouver. Indique qu'on s'attend à ce que le SPVM encadre les manifestations et n'évoque pas qu'il manque de budget pour agir. Aborde la présentation du SPVM lors de l'étude publique du budget 2025, pendant laquelle on apprenait que 9 M\$ ont été dépensés pour sécuriser les manifestations sur le conflit Israël-Palestine. Demande comment gérer un budget lié à l'encadrement des manifestations, lorsqu'on est à la merci de grands mouvements internationaux qui viennent toucher les Montréalaises et les Montréalais et générer des manifestations.

Le président remercie M. Nicoletti pour sa présentation et lui demande de faire parvenir à la Commission tout document complémentaire à son allocution.

- **Ted Rutland, Université Concordia**

Le président invite M. Ted Rutland à prendre la parole. M. Rutland est un chercheur et tente de comprendre pourquoi le SPVM dépasse chaque année son budget. Il souligne que depuis 2020, Montréal a augmenté ses dépenses policières plus que partout ailleurs au Canada et qu'aucune autre force policière canadienne ne dépasse son budget comme le fait le SPVM.

Il souhaite lancer une réflexion sur l'utilisation des ressources policières pour répondre à des appels qui ne concernent pas l'action policière. M. Rutland mentionne que le but de son intervention cette année est de demander à la Commission de jouer un rôle et émet trois recommandations :

- 1- Réfléchir au budget de la sécurité publique;
- 2- Créer un Service de sécurité publique;
- 3- Tenir une consultation publique sur la sécurité publique conjointement par la Commission de la sécurité publique et la Commission sur les finances et l'administration.

Le président remercie M. Rutland et ouvre une période de questions et commentaires des commissaires.

Commissaires	Questions / Commentaires
Pierre Lessard-Blais	Souligne que les commissaires sont conscients qu'il manque d'intervenants en santé et services sociaux. Le communautaire peut être au rendez-vous, mais il a perdu du financement. Les policières et les policiers sont amenés à être la dernière ressource à aller sur le terrain. Les policières et les policiers de quartiers disent qu'ils le font de la façon la plus humaine possible, mais que ce n'est pas leur domaine d'expertise. Précise que ce sont des interventions très coûteuses en termes de temps et que les gens veulent que les policiers gèrent d'autres enjeux. Entend la proposition de compiler le coût des interventions policières auprès des personnes en situation d'itinérance. Demande des exemples où des corps policiers ont été capables d'extraire les coûts liés à une crise sociale, comme l'itinérance. Invite à faire parvenir des informations supplémentaires, si elles sont disponibles.
Alan DeSousa	Affirme que dans la structure de l'Administration, le SPVM et le Service d'incendie de Montréal (SIM) relèvent du directeur général adjoint. Hésite à ajouter un autre palier bureaucratique quand il existe déjà une structure dans la chaîne de commande. Réfère à la Commission de la sécurité publique, où les élus ont une vue d'ensemble sur la question.
Virginie Journeau	A ressorti les présentations antérieures du SVPM pour aller chercher les chiffres. Demande comment quantifier le travail des policiers pour les interventions en lien avec l'itinérance. Dans les années précédentes, en 2021, l'indicateur d'étalonnage canadien était disponible, mais ne l'est plus maintenant. En 2022, le coût de la masse salariale par population a été utilisé comme indicateur. Demande s'il y a un autre réseau d'étalonnage disponible.

Le président remercie M. Rutland pour son intervention. Il indique que des élus seront en campagne électorale et que d'autres élus ne se représenteront pas aux prochaines élections. Il sera donc difficile de tenir une consultation à l'automne, bien que la proposition demeure pertinente. Il indique que toute information supplémentaire sera appréciée.

4. Levée de la séance

M. Lessard-Blais remercie les commissaires, les intervenants et toutes les personnes ayant suivi les travaux de la Commission. Il invite les personnes intéressées à faire parvenir leur opinion écrite à la commission.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15 h 39.

ADOPTÉ LE : 5 JUIN 2025



Pierre Lessard-Blais
Présidence



Annie Charbonneau
Coordonnatrice — soutien aux
commissions permanentes